

Grève dans la Fonction publique **Un succès** **qui en appelle d'autres** **près de 7000 manifestants** **en Seine-Maritime**

La journée d'action du 26 janvier fera date : elle a rassemblé la plus forte mobilisation dans la Fonction publique depuis l'élection de François Hollande.

Avec des premiers taux de grévistes qui atteignent les 30%, voire les dépassent, et avec entre 130 et 150 000 manifestants, c'est la confirmation du profond mécontentement des agents et du bien-fondé de cette initiative.

En Seine-Maritime, c'est près de 7000 manifestants qui ont battu les rues des grandes villes du Département : 4000 à Rouen, 2500 au Havre, 400 à Dieppe.

Pour la CGT, c'est une raison de plus pour poursuivre et renforcer la mobilisation pour le pouvoir d'achat et le service public, contre l'austérité et les réformes régressives.

Si le gouvernement envisage à ce stade un niveau d'augmentation faible, il n'est pas moins contraint de reconnaître qu'il ne peut plus maintenir le gel du point.

Avec les personnels, dans l'unité la plus large, la CGT va donc continuer d'agir pour obliger le gouvernement à faire des propositions sur le pouvoir d'achat conformes aux légitimes attentes des fonctionnaires et agents publics, tout en maintenant nos exigences en matière d'emploi, de conditions de travail, de missions publiques.

Attentive aux développements interprofessionnels qui pourraient voir le jour – et qu'elle souhaite, la CGT fonction publique estime d'ores et déjà que le premier jour des négociations salariales doit être placé directement sous la pression du rapport de forces et donc constituer une nouvelle étape du processus de mobilisation unitaire.

Montreuil, le 26 janvier 2016

Voir pages 12 et 13 le diaporama des manifestations en Seine-Maritime

SOMMAIRE :

Pages 1 à 3:
Retour sur la grève du 26 janvier

Pages 4 à 6 :
Le dossier de la semaine :
✓ Manif contre l'Etat d'Urgence
✓ L'appel de la CGT Goodyear

Pages 7 & 8 :
L'actu des luttes
✓ les luttes en Seine-Maritime

Page 9 :
La vie de l'UD
✓ Calendrier des formations

Page 10 :
Des clés pour comprendre
✓ Refuser le compteur « Linky »

Pages 11, 12 et 13 :
Communication

Nouveau
« Info Luttres » a
son adresse mail :
infoluttres76@orange.fr
N'hésitez pas à remonter
vos informations.

Diaporama des manifestations en Seine-Maritime !





Refusons la déchéance de nationalité et la constitutionnalisation de l'état d'urgence

L'état d'urgence conduit à des décisions arbitraires, des dérives autoritaires. Depuis novembre 2015, plus de trois mille perquisitions sont intervenues. Tout comme les assignations à résidence, elles ont donné lieu à de nombreux dérapages, à un accroissement des discriminations à l'égard de populations déjà stigmatisées en raison de leur origine et/ou leur religion supposée ou réelle. Toutes ces mesures, dont l'efficacité n'est pas démontrée, mettent à mal la séparation des pouvoirs : l'exécutif s'accapare le pouvoir législatif et relègue le pouvoir judiciaire hors de son rôle de gardien des libertés.

Inscrire l'état d'urgence dans la Constitution, c'est graver dans le marbre ce régime d'exception qui permet l'action des forces de sécurité sans contrôle du juge. C'est habituer les citoyen-ne-s à un état d'exception. Avec les moyens ainsi mis en place, il faut s'inquiéter des pouvoirs sans contrôle donnés à ceux qui peuvent arriver aux manettes de l'Etat...

Inscrire le retrait de la nationalité française aux binationaux condamnés pour crimes terroristes, c'est porter atteinte au principe même d'égalité des citoyens, inscrit à l'article 2 de la Constitution, fondement de la République. C'est instituer, dans la loi fondamentale de notre pays, deux catégories de Français, ceux qui le seraient et ceux qui le seraient moins, au motif que leurs parents ou grands-parents ne l'étaient pas. C'est, de fait, remettre en cause le principe d'une nationalité française ancrée dans le droit du sol.

C'est aussi mettre dans la Constitution une mesure dont personne ne croit à l'efficacité en termes de lutte contre le terrorisme, mais réclamée depuis longtemps par le Front national. C'est banaliser la logique du rejet de l'autre. C'est s'exposer à ce que d'autres majorités politiques élargissent le champ des actes conduisant à la déchéance de nationalité.

N'acceptons pas la gouvernance de la peur : exigeons la sortie de l'état d'urgence !

Nous affirmons qu'il est nécessaire et possible que l'Etat protège les habitants face au terrorisme, sans remettre en cause les droits et les libertés. Nous refusons une société du contrôle généralisé, une société qui glisse de la présomption d'innocence au présumé potentiellement coupable. Ne donnons pas satisfaction aux terroristes qui cherchent justement à nous faire renoncer à notre vie démocratique.

L'état d'urgence contribue au renforcement des préjugés racistes, aux amalgames et aux pratiques discriminatoires. Notre pays a été blessé, mais loin d'en soigner les plaies, l'état d'urgence risque de les exacerber en appauvrissant notre démocratie, en délégitimant notre liberté. C'est pourquoi, nous demandons la levée de l'état d'urgence et l'abandon de cette réforme constitutionnelle.

Nous appelons tous les habitants de notre pays à développer la citoyenneté et à agir pour construire une société solidaire.

Manifestation à Rouen

samedi 30 janvier à 14h30, place Saint Sever

4 février 2016 une JOURNEE forte de mobilisation



L'actualité de ce début d'année 2016 est marquée par une décision de condamner 8 militants CGT à de la prison ferme (9 mois) avec 5 années de mise à l'épreuve.

Après les Air France condamnés par Valls avant d'être jugés en mai prochain, après les condamnations d'une inspectrice du travail pour avoir fait respecter le Code de travail, une montée de répression patronale voit le jour avec les licenciements. C'est une répression sous toutes les formes.

Le Bureau Confédéral, en convergence avec les instances : Fédération/UD/Syndicat, propose de faire du 4 février 2016 une JOURNEE forte de mobilisation pour dénoncer cette répression et exiger la relaxe des militants CGT.

En Seine-Maritime l'UD a pris l'initiative, là où il y avait des manifestations ce mardi 26 janvier (le Havre, Dieppe et Rouen), d'un arrêt devant les palais de justice avec prises de parole.

De la même façon, l'UD 76 se joint à l'appel lancé par le Collectif de défense des libertés fondamentales pour une manifestation ce samedi 30 janvier à 14h30 à Saint Sever contre l'Etat d'Urgence.

C'est dans ce cadre que l'UD 76, doit aborder la journée du 4 février. Nous avons envisagé de monter à Amiens, mais l'UD de la Somme se rend à Paris. Plusieurs unions locales nous ont transmis leur avis pour le 4 février, avec pour certaines la volonté de se rassembler au Palais de justice et/ou à la Préfecture.

Il en ressort :

- Propositions de diffusions le matin sur les ronds-points avec barrage filtrant ou bloquant.
- Proposition de rassemblement en fin de journée sur plusieurs localités avec possibilité de rassembler les pétitions papier.

Faites remonter vos avis et décisions à bruno.ricque@free.fr

Nous arrêterons les dernières décisions à la CE de lundi 1^{er} février.

Motion du Conseil Départemental de l'USR CGT 76

Comme chez SIDEL, Pétroplus, Chapelle Darblay, Air France..., les 8 syndicalistes de Goodyear ont défendu l'emploi. C'est pour cela que Patronat et Gouvernement veulent les condamner. Pour le Gouvernement aux ordres du patronat, c'est la CGT qu'il faut museler. Fort de son expérience militante, l'Union Syndicale des Retraités CGT de Seine-Maritime :

- s'insurge contre cette condamnation
- exige la relaxe des militants concernés
- s'engage à faire signer auprès de tous les retraités, la pétition nationale.

Rouen, le 16 janvier 2016



l'IFCASS en lutte

Vendredi 23 janvier, 25 salariés de l'IFCASS de Dieppe (institut public de formation préparant aux concours administratifs) et 50 élèves se sont rendus au Ministère des DOM-TOM, avec le Maire de Dieppe, pour que le gouvernement rétablisse la subvention supprimée.

Sans cette subvention, l'institut, qui accueille 2/3 d'élèves des DOM TOM risquerait de fermer.

Le gouvernement a donné un sursis à l'IFCASS, mais n'a pas pris d'engagement sur la subvention.

L'Union Départementale CGT accompagnait la délégation. Deux salariés ont décidé de prendre leur carte à la CGT.



Mouvement de grève chez les agents EDF du Havre



Les agents de l'énergie tirent la sonnette d'alarme !

Les agents craignent une perte de financement de leurs activités sociales et le démantèlement de l'entreprise.

Selon la CGT, en 20 ans, 550 postes ont été supprimés en pointe de Caux

Lillebonne : les agents territoriaux se mobilisent !



Le torchon brûle à Lillebonne entre les représentants syndicaux CGT du personnel communal et la municipalité. De nombreux points de désaccord ont explosé au grand jour autour des vacances des personnels scolaires, du montant des primes annuelles ou encore des délégations syndicales auprès des salariés. Les représentants de la Confédération, majoritaires, n'ont pas voulu siéger hier au Comité technique et le quorum n'a donc pas été atteint. Un nouveau face à face est annoncé pour le 4 février.

Grand port maritime de Rouen : un préavis de grève déposé pour le 29 janvier

Des responsables syndicaux de la CGT ont manifesté devant la direction du Grand port maritime de Rouen. Les désaccords concernent notamment le centre de réparation naval.

Ce mouvement est lié à la rupture des négociations entamées lundi 18 janvier avec leur direction. « *Nous avons réussi à faire quelques avancées sur plusieurs points, mais ça bloque sur la question des embauches* », affirme Fabrice Lottin, secrétaire général de la CGT au GPMR.

Selon lui, la direction a accepté une partie de ces demandes, mais ce qu'il ne digère pas, c'est qu'elle a choisi de quitter la table des négociations de façon unilatérale mercredi soir, sans parvenir à un accord. « *Et sans aborder le reste des points dont nous avions prévu de discuter avec elle.* »

Pour l'heure, aucune date de reprise des discussions n'est fixée et Fabrice Lottin, au nom de la CGT, a déjà déposé un préavis de grève pour la journée du 29 janvier prochain, date à laquelle doit se tenir un conseil de surveillance du GPMR et où il compte bien faire entendre la voix de son syndicat



Renault Cléon : en grève sur les salaires

Le 28 janvier 2016, jour de la première réunion sur les salaires, la CGT appelle l'ensemble des salariés du groupe Renault à se mettre en grève !!!

La direction générale veut « *sortir du système des Augmentations Générales de Salaires* ». C'est en ces termes que la direction générale a répondu à la demande de revalorisation des salaires par la CGT pour toutes les catégories professionnelles le 1er décembre dernier. Comme d'autres entreprises de la métallurgie, la direction générale entend donc inscrire dans le marbre la fin des AGS pour tous au profit des seules augmentations individuelles !

Système profondément injuste, aléatoire, clientéliste, dérisoire pour beaucoup et qui laisse d'autres sur le bord de la route. Système qui vise à diviser les salariés entre eux.

L'individualisation, un piège des patrons !!

Face à cette provocation, la CGT Renault Cléon appelle l'ensemble des salariés à se mettre en grève le 28 janvier, 1 heure minimum, pouvant aller à la journée, dans toutes les équipes.

Formations 2016

Union Départementale CGT

⇒ **ECO-CE :**

- Du 4 au 8 avril à Rouen
- Du 23 au 27 mai au Havre
- Du 26 au 30 septembre à Dieppe
- Du 21 au 25 novembre à Rouen

⇒ **CHS-CT :**

- Du 8 au 10 février Rouen (1^{ère} partie) et du 13 au 14 juin (2^{ème} partie)
- Du 23 au 27 mai à Dieppe (UL)
- Du 13 au 17 juin au Havre
- Du 19 au 21 septembre (1^{ère} partie) et du 12 au 13 décembre (2^{ème} partie) à Rouen
 - **CHS-CT (Niveau 2)** concerne les camarades ayant déjà fait un stage CHSCT
 - Du 14 au 18 novembre à Rouen

⇒ **PRUDIS :**

En cours d'élaboration (programmation courant janvier 2016)

⇒ **FORMATION DES FORMATEURS :**

- Du 22 au 26 février à Rouen
- Du 14 au 18 mars à Dieppe (UL)
- Du 18 au 22 avril au Havre (UL)
- Du 5 au 9 septembre à Rouen
- Du 3 au 7 octobre au Havre

⇒ **NIVEAU 2 :**

- Du 25 au 29 janvier (2^{ème} partie) à Rouen
- Du 20 au 24 juin à Dieppe (1^{ère} partie) et du 14 au 18 novembre (2^e partie)
- Du 19 au 23 septembre à Rouen (1^{ère} partie) et du 5 au 9 décembre (2^{ème} partie)
- Du 10 au 14 octobre au Havre (1^{ère} partie)

⇒ **AT/MP :**

- les 21 et 22 mars au Havre
- le 24 mars à Rouen
- le 1^{er} avril à Rouen
- les 17 et 18 octobre au Havre

⇒ **Collectif formation :**

- 4 février 2016
- 10 juin 2016
- 16 septembre 2016
- 2 décembre 2016

Pour toute inscription :

UD – CGT / 26 Avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex / e-mail : ud76@cgt.fr

Un compteur qui va vous permettre de limiter votre consommation, de faire baisser votre facture d'électricité et de gérer l'électricité à l'échelle de l'Europe ? "Linky", c'est ce que la loi de transition énergétique impose, obéissant à une directive européenne. Mais est-ce une bonne idée ? L'Allemagne et la Belgique l'ont refusé. Et en France ?

SCANDALEUX !

7 MILLIARDS d'EUROS, c'est ce que "Linky" coûtera aux usagers! Sans compter le renouvellement du matériel, obsolète au bout de 15 ans maximum !



L'objectif des fournisseurs est plutôt d'accroître leurs profits en réalisant les interventions à distance, ce qui engendrera des milliers de suppressions d'emplois.

Les risques potentiels :

- **santé** : sensibilité aux radiofréquences (l'appareil enverra en permanence des informations par Courant Porteur en Ligne et rayonnera dans toutes les pièces de la maison)
- **confidentialité des données personnelles**
- **continuité de l'approvisionnement électrique** en cas de piratage informatique...

Le droit à l'énergie pourra être bafoué davantage avec les coupures à distance et les réductions de puissance, sans contact humain préalable.

Ce compteur n'apporte aucun avantage au consommateur et surtout pas la baisse de sa facture d'électricité:

Refusons l'installation des compteurs "linky" !

Votre maire (ou président de métropole ou autre structure locale, selon le lieu) **doit faire le choix d'en interdire la pose sur son territoire.**

Contactez l'Association **"Droit à l'énergie-Stop aux coupures ! Normandie"** qui dispose d'un courrier-type à envoyer au concédant du réseau électrique. Adresse mail : **droitalenergie-normandie@laposte.net**

La VO IMPOTS 2016

**Vient de
paraître**

**(Ce numéro est servi
aux abonnés NVO)**



SOMMAIRE :

Prélèvement à la source

1ère étape : la télédéclaration et le paiement en ligne deviennent obligatoires

Classe moyenne

Une baisse d'impôt au profit de 8 millions de contribuables

Transition énergétique

Le crédit d'impôt est prolongé d'un an

Retraite/chômage

Exonérations d'impôts : 300 000 nouveaux foyers seront concernés

+ DOSSIER

Les impôts de demain



T.L.C.
Vacances

VOS VACANCES NOTRE PASSION

LOCATIONS - VACANCES FRANCE

Pensez à réserver dès maintenant

The brochure cover features a colorful rainbow border. At the top, it displays the T.L.C. logo and the slogan "VOS VACANCES NOTRE PASSION". Below this, the title "LOCATIONS HIVER 2015 - 2016" is prominently displayed. A small text box indicates: "Pour vos vacances de Noël, vacances et week-end, consultez-nous en page 19". The central image shows a family of four (a man, a woman, and two children) in winter gear, smiling and posing in the snow. At the bottom, there is a QR code and contact information: "Tél. : 02 35 21 69 63 www.tlcvacances.fr".

MONTAGNE	MER
ALPES	LA CÔTE D'AZUR
LES PYRÉNÉES	LA NORMANDIE
LES CANTONS	LE PAS-DE-CALAIS
LES CÔTES D'AZUR	LE LITTORAL
LES CANTONS	LES CÔTES D'AZUR
LES CANTONS	LES CÔTES D'AZUR
LES CANTONS	LES CÔTES D'AZUR
LES CANTONS	LES CÔTES D'AZUR
LES CANTONS	LES CÔTES D'AZUR
LES CANTONS	LES CÔTES D'AZUR

www.tlcvacances.fr
02.35.21.69.63



À LA UNE DU FIL ROUGE N°57

Caillard, une usine qui a fait vibrer le Havre et le quartier de l'Eure

L'IHS

QU'EST-CE QUE C'EST?



ACTUS

LES RENDEZ-VOUS DE L'IHS 76

06/01/2016

Présentation à la presse
normande du « Fil rouge »
consacré à Caillard au Havre

04/01/2016

LA REVUE

LES ARCHIVES DE FIL ROUGE
Le fil rouge n° 57

- Caillard, une usine qui a fait vibrer le Havre et le quartier de l'Eure
- La Normandie au XIXe siècle. Entre tradition et modernité.
- Résistance(s). Rouen, sa région, la vallée du Cailly. Entre

GALERIE

LE FIL ROUGE EN IMAGES



VIVATS

Le droit aux loisirs et aux vacances pour tous